Anti-algues DALEP 5L pour murs et façades - 150005



Référence (SKU) : TTA50103
EAN : 3700453600129
Réf. fournisseur : 150005

DESCRIPTION

Ce traitement est simple d'utilisation et s'applique sur tous supports.
C'est un produit anticryptogamique : anti-algues et fongicide, préventif

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

• COMPOSITION: Ammonium quaternaire c12-c16 chlorure de alkylbenzyldimethylammonuim (n cas 68424-85-1): 4.5 (m/m)

• type de préparation: tp 2 - algicide pour les surfaces matériaux équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. TP 10 - produits curatifs pour la protection des toitures, murs et façades.

• Phrases de Risques

• EC 270-325-2 : COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLOR

• H314 :Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de Sécurité

• P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

• P102 : Tenir hors de portée des enfants.

• P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

• P260 : Ne pas respirer les vapeurs.

• P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

• P273 : Eviter le rejet dans l’environnement.

• P280 : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

• P301+P330+P331 : EN CAS D’INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

• P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau / se doucher.

• P304+P340 : EN CAS D’INHALATION : transporter la victime à l’extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

• P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

• P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

• P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

• P391 : Recueillir le produit répandu.

• P501 : Eliminer le contenu/récipient dans un centre d’élimination conforme à la réglementation locale.

• Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

• Législation

• Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l´Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l´article 57 du REACH :
http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table

• Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

• N° SIMMBAD 46453

Contenance	5 L